

Artisans de l'alimentaire et de l'industrie très présents sur le Territoire de Belfort

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 201 • Juin 2024

Fin 2019, le Territoire de Belfort compte près de 1 600 établissements artisanaux de moins de 20 salariés, hors micro-entreprises. Ceux-ci dégagent près de 180 millions d'euros de richesse. L'activité de transformation de la viande est davantage présente que dans la région. L'artisanat du département est aussi orienté vers des activités industrielles. Par ailleurs, le statut de micro-entreprise artisanale est moins développé qu'au niveau régional.

En partenariat avec :



Près de 1 600 établissements artisanaux dans le Territoire de Belfort

Fin 2019, avant la crise sanitaire qui a bousculé l'économie, près de 1 600 établissements de l'artisanat, d'entreprises de moins de 20 salariés et hors régime de la micro-entreprise, sont implantés sur le Territoire de Belfort ► **figure 1**. Ils génèrent 180 millions d'euros de richesse et emploient près de 4 500 personnes. L'artisanat représente un peu moins de 10 % de la richesse créée par l'ensemble des établissements de l'économie marchande privée non agricole du département.

En cohérence avec son poids démographique de 5 %, le poids du département dans l'artisanat régional est entre 4 % et 5 % pour l'emploi et la **richesse dégagée**.

Dans le Territoire de Belfort, les richesses dégagées par emploi et par habitant sont plus faibles que celles de la région Bourgogne-Franche-Comté. Elles sont respectivement de 40 700 euros par emploi et de 1 300 euros par habitant, contre 41 500 et 1 480 pour la région. En raison de la faible superficie du Territoire de Belfort, les établissements artisanaux des départements limitrophes peuvent aussi venir répondre à la demande locale, notamment dans le bâtiment.

Des activités de transformation de la viande plus présentes qu'au niveau régional

Le secteur de l'alimentation est bien plus actif au sein du Territoire de Belfort que dans la région ► **figure 2**. Il contribue davantage au nombre d'établissements, à l'emploi et à la richesse dégagée.

► 1. Nombre d'établissements, d'emplois et richesse dégagée dans le Territoire de Belfort par secteur en 2019

Secteur (Nar4)	Établissements	Nombre d'emplois au 31/12			Richesse dégagée (millions d'€)
		Salarié	Non salarié	Total	
Alimentation	290	810	200	1 010	29
Bâtiment	580	1 130	320	1 450	64
Production de biens	190	590	110	700	42
Services	520	990	340	1 330	48
Ensemble de l'artisanat	1 580	3 520	970	4 490	183
Poids du département dans l'artisanat régional (en %)	5	5	4	4	4

Champ : Établissements des entreprises artisanales de moins de 20 salariés hors régime de micro-entreprise.

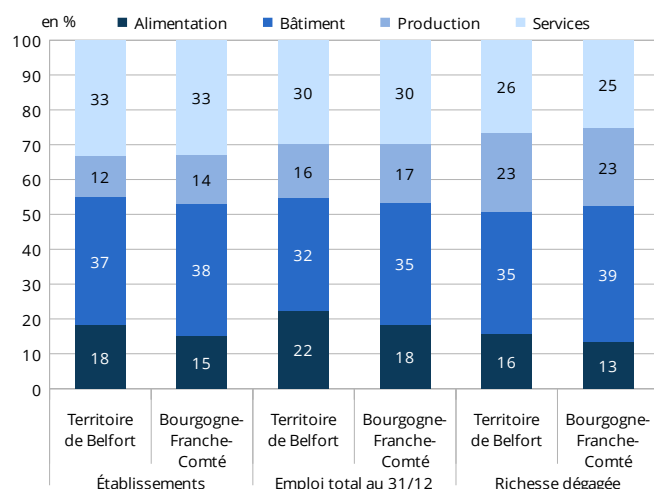
Sources : Insee Flores, base non salariés, FEE 2019 – CMARBF.

Associée aux spécialités culinaires franc-comtoises et alsaciennes, la transformation de la viande tient une place importante dans l'artisanat du Territoire de Belfort. Elle pèse 9 % dans la richesse dégagée du département, contre 6 % au niveau régional. Le deuxième secteur artisanal, dans ce département densément peuplé, est celui des services avec un poids similaire à la moyenne régionale. Les activités de déménagement et celles des réparations d'appareils domestiques sont un peu plus représentées que dans la région. À l'inverse, les activités d'ambulance sont sous-représentées.

Le bâtiment est le premier secteur artisanal du département. Il est moins présent qu'en moyenne dans la région, à l'exception toutefois des activités de terrassement et d'étanchéification. Dernier secteur en part d'établissements et d'emplois, la production de biens est le troisième secteur en termes de richesse dégagée avec une contribution égale au niveau régional (23 %). Globalement, ce secteur est plutôt orienté vers des activités de sous-traitance envers des entreprises plus importantes. Les activités de traitement des métaux (décolletage) sont

surreprésentées, ainsi que la fabrication d'articles divers et de matériel de mesure et de contrôle.

► 2. Répartition des établissements, de l'emploi et de la richesse dégagée par secteur en 2019



Champ : Établissements des entreprises artisanales de moins de 20 salariés hors régime de micro-entreprise.

Sources : Insee REE, Flores, base non salariés, FEE 2019 – CMARBFC.

Davantage d'employés et moins d'ouvriers

De même qu'au niveau régional, 57 % des établissements artisanaux du Territoire de Belfort ont entre 1 et 4 salariés. Par contre, la part d'employés est plus élevée que dans l'ensemble de la région, 34 % contre 29 %, les cadres sont également plus présents. Parmi les salariés, il y a davantage de femmes et de jeunes de moins de 30 ans comparativement à l'ensemble de la région, ce sont les profils souvent embauchés pour des métiers de bouche.

► Définitions et méthode

Dans cette étude, le périmètre de l'**artisanat** est constitué des établissements immatriculés au 31/12/2019 au Répertoire des Métiers géré par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la région Bourgogne-Franche-Comté (CMARBFC). Ce sont des personnes physiques ou morales de moins de 20 salariés qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat (liste établie par décret en Conseil d'État). Ces entreprises ont déclaré un chiffre d'affaires positif en 2018 et 2019. L'étude distingue les entreprises de l'artisanat traditionnel de celles relevant du régime de la micro-entreprise.

La présente étude porte sur l'année 2019 afin de ne pas prendre en compte les bouleversements et mesures de restriction survenus en 2020 pendant la crise sanitaire.

La Nomenclature d'activités française de l'artisanat (Nafa) permet de décrire les activités artisanales. Elles sont regroupées en 4, 20 et 80 postes dénommés Nar4, Nar20 et Nar80.

La **valeur ajoutée** d'une entreprise est le solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la valeur des consommations intermédiaires. La **richesse dégagée** pour un établissement est issue de cette valeur ajoutée. Lorsqu'une entreprise est mono-établissement, la richesse dégagée est égale à celle-ci. Pour les entreprises multi-établissements, la richesse dégagée correspond à la ventilation de la valeur ajoutée de l'entreprise entre ses établissements en fonction de leur masse salariale.

630 micro-entreprises complètent cette offre artisanale

Depuis quelques années, le statut de micro-entreprise s'est nettement développé. Dans le Territoire de Belfort, à côté des 1 600 établissements artisanaux, 630 établissements ont opté pour ce statut ► **figure 3**. Sur 100 établissements de moins de 20 salariés inscrits au répertoire des métiers, 29 sont des micro-entreprises soit trois points de moins que la moyenne régionale (32 %).

► 3. Nombre d'établissements artisanaux et de micro-entreprises du Territoire de Belfort par secteur en 2019

Secteur (Nar4)	Établissements			
	De l'artisanat traditionnel		Des micro-entreprises	
	Nombre	%	Nombre	%
Alimentation	290	18	50	8
Bâtiment	580	37	240	38
Production de biens	190	12	100	16
Services	520	33	240	38
Total	1 580	100	630	100

Champ : Établissements des entreprises artisanales de moins de 20 salariés y compris régime de micro-entreprise.

Sources : Insee REE 2019 – CMARBFC.

De par sa simplicité, avec notamment des obligations comptables réduites, le régime de la micro-entreprise est adapté aux entrepreneurs développant une petite activité nécessitant peu d'investissement et représentant peu de risques. Dans le département, en 2019, le secteur des services prédomine au sein des micro-entreprises. Tout comme au niveau régional, l'activité de soins à la personne y est très présente. Le deuxième secteur prépondérant est celui du bâtiment avec notamment l'activité de peinture. La part du secteur de production de biens est plus importante parmi les micro-entreprises que dans l'artisanat classique. Enfin, tout comme au niveau régional, l'alimentation est le secteur le moins présent. Toutefois, l'activité de transformation de la viande est plus développée dans le Territoire de Belfort que dans les autres départements de la région.

Par ailleurs, 30 établissements de 20 salariés et plus complètent l'artisanat du département. ●

Fabrice Loones, Marie-France Piale (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- Loones F., Piale MF., « [L'artisanat régional dégage plus de 4 milliards d'euros de richesse](#) », Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté n°117, avril 2024.
- Les chiffres clés de l'artisanat en Bourgogne-Franche-Comté, <https://www.artisanat-bfc.fr/article/les-chiffres-cles-de-lartisanat>
- Giraud CJ., Privas C., « [Artisan micro-entrepreneur : même activité, différentes réalités](#) », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°164, juin 2023.
- Chardon O., Jauneau Y., Vidalenc J. « [Près des trois quarts des artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont des hommes](#) », Insee Focus n°223, janvier 2021.

